





15 mai 2018

ATMO LANCE SA PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES ODEURS.

Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit et sont ressenties comme une pollution de l'air. Ce sont des préoccupations environnementales croissantes pour les riverains qui exigent le respect de leur cadre de vie. Afin de venir en aide aux riverains et aux collectivités concernées, Atmo Auvergne Rhône-Alpes ouvre ce mardi 15 mai l'accès à ODO, une plateforme internet et une application mobile de signalements des odeurs disponible gratuitement sur toute la région.

Un outil disponible pour tous qui permettra de recenser les « signaux faibles » potentiellement précurseurs d'une pollution de l'air extérieur et partager avec les autres riverains les nuisances ressenties.

Une plateforme de signalement pour mieux localiser les nuisances olfactives.

Pour Atmo, cette plateforme de signalements ODO est le premier maillon d'une chaîne qui permet de passer du constat individuel à la prise de conscience collective et de contribuer à la mise en place d'actions.

Dans un premier temps, cette plateforme constitue une base de données sur laquelle s'appuyer pour identifier et localiser des problématiques récurrentes ou émergentes. Par exemple, si sur un laps de temps réduit, plusieurs signalements sont effectués dans le même secteur géographique, les ingénieurs d'Atmo mèneront une enquête auprès des services de l'Etat et des exploitants d'installations (industrielles ou assimilées, agricoles, artisanales, ...) situées à proximité.

A terme, cette plateforme constituera pour Atmo un outil de vigilance des nuisances olfactives sur la région pour :

- objectiver les nuisances perçues par les riverains (fréquence, intensité, type, niveau de gêne, localisation, etc.)
- alerter un exploitant d'une odeur/nuisance inhabituelle ou gênante afin de gagner en réactivité
- identifier la ou les source(s) potentielle(s) d'une odeur
- améliorer le dialogue et la communication entre les différents acteurs
- suivre l'évolution des perceptions odorantes après la mise en place de solutions techniques de la part des exploitants d'installations



Une plateforme disponible sur le web et en version mobile

La plateforme de signalements des odeurs est accessible sur le web à l'adresse suivante : https://www.atmo-odo.fr/odoaura ainsi qu'en téléchargement sur les plateformes de téléchargement IOS et Android en saisissant « ODO ici » dans le moteur de recherche. La plateforme de signalement ODO est disponible gratuitement sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également dans d'autres régions.

Signaler une odeur en quelques clics

1/ Je me connecte au site web ou directement via l'application smartphone

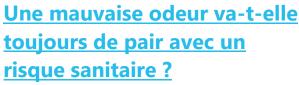
2/ Je sélectionne le département d'Auvergne Rhône-Alpes sur lequel je souhaite effectuer mon signalement (je peux taper le numéro du département pour aller plus vite).

3/ Je zoome sur la carte afin de déterminer l'emplacement exact de mon signalement, je clique pour faire apparaître le repère rouge sur l'emplacement, et je valide.

4/ Je remplis les différentes informations caractérisant mon signalement. Des menus déroulants permettent de préciser si la perception du phénomène est ponctuelle ou continue, si son intensité est plus ou moins forte, si la gêne ressentie est plus ou

moins importante, de quelle autre odeur connue on peut rapprocher celle-ci, la date et l'heure de la perception...

5/ Je renseigne mon adresse e-mail et valide l'envoi du signalement.



Pas forcément!

Les odeurs sont souvent perçues à

des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites reconnues comme pouvant porter atteinte à la santé. A l'inverse,

certains composés peuvent être complètement inodores et pourtant dangereux pour la santé comme le monoxyde de carbone.

Toutefois, les nuisances olfactives générées peuvent avoir un impact psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.

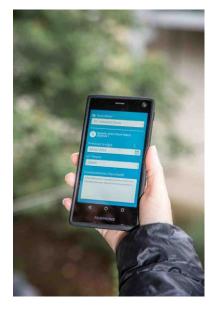
CONTACT PRESSE

Isabelle Clostre Service communication
04 72 81 66 52 09 72 26 48 90

iclostre@atmo-aura.fr communication@atmo-aura.fr

Une odeur vous gêne ? Signalez-là !

www.atmo-odo.fr/odoaura ou via l'application



Zoom
Une mauvaise odeur
n'est pas forcément
synonyme de danger